

## Ville de Rouen

### Délégation de service public du cinéma de la rue de la république

#### Rapport d'activités 2010 (du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre)

##### Rappel de la procédure de DSP

Par délibération du 25 septembre 2009, le Conseil Municipal a adopté le principe d'une délégation de service public pour l'exploitation du cinéma de la Rue de la République, appelé depuis OMNIA REPUBLIQUE, après avoir préalablement consulté, pour avis, la Commission Consultative des services publics locaux le 16 septembre 2009. Pour mémoire, la CCSPL a prononcé à l'unanimité un avis favorable au lancement d'une DSP portant sur un cinéma d'art et essai.

Un appel à candidature a été publié le 13 novembre 2009 et la procédure de sélection s'est ensuite déroulée au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2010.

Les critères du choix étaient les suivants :

- adéquation avec les exigences de la Ville relatives à la qualité du service public
- qualité économique de l'offre
- qualité de la proposition concernant les travaux à réaliser et le dispositif mis en place pour permettre la poursuite de l'activité durant le chantier.

A l'issue des négociations, il est apparu qu'en termes d'offre culturelle, d'offre économique et de qualité architecturale, de pertinence du compte d'exploitation prévisionnel, de compréhension des obligations de service public et de niveau des tarifs proposés, l'offre de la société NOE CINEMAS était la mieux adaptée. C'est le Conseil Municipal du 21 mai 2010 qui a officiellement attribué la DSP à cette société.

Le contrat de Délégation de Service Public a finalement été signé le 8 juillet 2010 avec la société NOE CINEMAS et la réouverture au public a été effective le 1<sup>er</sup> septembre 2010.

La durée du contrat a été fixée à 15 ans.

##### Exercice 2010

Sur les 4 mois d'exploitation réalisés sur l'année 2010 (du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre), l'Omnia République a accueilli 35 123 spectateurs payants pour une recette totale de 178 307,50 € et un prix moyen de 5,08 € par spectateur et par ticket vendu. Sur la même période, il est à noter la présence de 1 661 entrées gratuites supplémentaires.

La fréquentation par mois est la suivante (hors gratuits) : 3 868 en septembre, 8 661 en octobre, 12 925 en novembre et 9 669 en décembre.

Un total de 157 films a été projeté dont 71 long-métrages en exclusivité. Parmi eux, 73 étaient classés « Art et Essai », 15 labellisés « Recherche », 24 labellisés « Jeune Public » et 31 labellisés « Répertoire » soit un exercice 2010 comportant 91 % de programmation Art et Essai.

Le nombre de films projetés par semaine est de 25 en moyenne (contre 20 exigés dans le cahier des charges) avec une moyenne de séances de 235 par semaine (contre 190 demandées au cahier des charges).

Comme le montre la programmation mois par mois (cf. PJ) et notamment le rappel des séances scolaires, des soirées spéciales, des avant-premières, des accueils de personnalités du cinéma et des manifestations exceptionnelles, l'Omnia république s'est en quelques semaines intégré à la vie culturelle rouennaise et a su développer des partenariats avec l'ensemble des acteurs culturels de la Ville remplissant ainsi un aspect essentiel du cahier des charges.

### **Conclusion**

L'Omnia République a réussi rapidement son intégration dans le milieu culturel rouennais. Il a su tisser des liens pérennes, notamment avec les établissements culturels municipaux qui trouvent en l'Omnia un partenaire dynamique force de propositions. L'Omnia remplit par ailleurs l'ensemble des exigences du cahier des charges de la DSP.

Il lui reste cependant plusieurs missions à remplir : atteindre ses objectifs en terme de fréquentation annuelle, obtenir les différents labels Art et Essai ainsi que réaliser les travaux dont le permis de construire a été déposé au cours de l'été 2011.